



Préfecture de ALPES-MARITIMES
ARS PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR - Délégation Départementale 06

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Edité le 20 janvier 2025

MAIRIE DE TRINITE (LA)
Hôtel de Ville
rue de l'Hôtel de Ville
06340 LA-TRINITE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE FIXE PAR DÉCISION DE L'ARS

REGIE EAU D'AZUR

Type	Code	Nom	Prélevé le :
Prélèvement	00257080		vendredi 10 janvier 2025 à 08h23
Unité de gestion	1895	REGIE EAU D'AZUR	par : PRELEVEUR CARSO MONTASSAR BEN /
Installation	UDI 000093	RESEAU LA TRINITE	Type visite : D1
Point de surveillance	S 0000000090	RESEAU TRINITE 2	
Localisation exacte		ROBINET STADE DE L'OLI	
Commune		TRINITE (LA)	

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	9,2 °C				25,00	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,9 unité pH			6,50	9,00	
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	451 µS/cm			200,00	1 100,00	
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,11 mg(Cl ₂)/L					
Chlore total	0,15 mg(Cl ₂)/L					

Commentaires de terrain

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : D1BA Code SISE de l'analyse : 00257089 Référence laboratoire : LSE2501-13089

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET					

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Turbidité néphélométrique NFU	0,14	NFU				2,00
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Aluminium total µg/l	44	µg/L				200,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION						
Bromates	<3	µg/L		10,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00257080)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le directeur général,
le directeur adjoint
de la délégation des Alpes-Maritimes,


Jérôme Raibaut

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.

Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).